



Syndicat National des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et PEGC
Syndicat de la Fédération Syndicale Unitaire
34, Espace Mendès France - 36000 CHATEAURoux
02.54.07.61.39 - mail : snu36@snuipp.fr - site : <http://36.snuipp.fr>

Châteauroux, mardi 18 mars 2020

A Monsieur le Directeur Académique des Services
de l'Éducation Nationale de l'Indre

Objet : Mesures exceptionnelles COVID 19.

Monsieur le directeur académique,

Nous en sommes maintenant au second jour de confinement général et quelques points nous semblent indispensables à aborder suite aux nombreux contacts que nous continuons d'avoir avec nos collègues.

Les apprentissages :

Nous ne parlons pas de continuité pédagogique mais scolaire. L'administration doit nous faire confiance. Il ne faut pas faire croire aux parents et aux médias que cette continuité est pédagogique et qu'elle peut se faire du jour au lendemain, sans préparation. Cette continuité sera scolaire, elle se limitera tout au plus à de la transmission d'exercices, des conseils de révisions ou de lecture.

La plus grande improvisation est en cours, et elle part directement du ministère. Nous, enseignants responsables, professionnels de l'enseignement sommes à même de définir, d'inventer des solutions, laissez nous nous les approprier.

Nous utilisons notre propre matériel, nos connexions, payés avec nos salaires, nous n'avons pas toujours de scanners, d'imprimantes, car aucun matériel n'est fourni par l'Education Nationale, notre employeur. En zone rurale, la connexion est souvent mauvaise pour les élèves mais aussi bien entendu pour les enseignants. D'ailleurs, en fonction du nombre de connexions, les différentes plateformes peuvent dysfonctionner et le Webmail ne marchait pas lundi soir pour beaucoup de collègues...

Des outils existent, des exercices interactifs, des fiches avec correction, nous pouvons les envoyer aux parents si ceux-ci nous ont donné un contact bien entendu.

Avec la disparition des aides administratives, il est devenu très compliqué pour les directrices et directeurs de mettre à jour les fiches ONDE, certaines infirmations n'y figurent pas, soit parce que les parents ont complété la fiche partiellement, soit tout simplement par manque de temps de la directrice du directeur.

Nous sommes aussi, pour la plupart des parents, parfois isolés ou séparés, nous avons en charge, aussi, nos enfants, et nous devons, nous aussi, assurer l'école à la maison.

Toutes ces situations sont inédites et parfois stressantes, il n'est pas utile d'ajouter de la pression en envoyant des injonctions culpabilisantes et contraignantes.

Non, nos collègues ne vont pas recevoir les fiches scannées de tous leurs élèves, les imprimer, corriger et renvoyer, ce n'est pas raisonnable.

Comment peut-on maintenir la motivation des élèves n'étant pas en présentiel ? Comment organiser un emploi du temps pour la classe alors que les parents ont à s'occuper de leur quotidien, du télétravail ?

Nous nous devons de veiller à l'égalité des chances pour nos élèves, nous savons parfaitement et c'est déjà vérifié depuis 2 jours, que malheureusement tous les parents ne seront pas investis de la même manière dans le suivi de leurs enfants. Les enfants dont les parents sont disponibles et engagés auront le soutien nécessaire pour ne pas perdre le fil de leur scolarisation, qu'en est il des autres ? Doit-on creuser les écarts en proposant des outils que tout le monde ne s'appropriera pas ?

Non, les formateurs ne vont pas suivre des webdiffusions, car ils sont avant tout des enseignants qui comme tous les enseignants se donnent beaucoup de mal pour assurer la continuité scolaire de leurs élèves et de leurs propres enfants.

L'accueil des enfants des personnels soignants :

Nous sommes nombreux à nous être portés volontaires pour accueillir les enfants de nos collègues soignants, c'est tout à fait normal. Mais, l'Education Nationale doit s'engager à protéger les enseignants en leur fournissant le matériel nécessaire pour aller en classe (gel hydroalcoolique, savon, masques, gants) ou tout au moins en les autorisant à utiliser leurs propres protections.

Par la même, il appartient aux services de la DSDEN de fournir aux enseignants volontaires les justificatifs nécessaires pour se déplacer. Il semble qu'il ait été demandé à certaines écoles d'accueillir les élèves de leurs collègues de secteur. Nous nous interrogeons sur cette pratique. Va-t-on parler là aussi de continuité pédagogique ? Nous avons conscience que les circonstances sont exceptionnelles et que certaines pratiques, à la marge peuvent apparaître. Mais nous serons de la plus grande vigilance quant à la consultation des parties concernées. Toutes ces actions se font sur la base du volontariat avant tout.

Par ailleurs, aucune formation n'a été dispensée auprès des personnels, il faudrait une fois de plus que chacun se forme pour faire la classe via des passerelles numériques, et demander aux élèves un travail oral à renvoyer, alors que cela non plus n'a pas été anticipé en classe.

Nous espérons en tout état de cause que la solidarité dont font preuve les enseignants en ce moment, les efforts consentis, seront actés et permettront la reconnaissance véritable de leur expertise.

Comme un collègue médecin l'expliquait au chef de l'état il y a quelques semaines : « vous pouvez compter sur nous monsieur le président, mais je ne suis pas sûr que l'inverse soit vrai. ». Nous aussi, nous espérons que la réciproque sera vraie.

Ainsi nous vous demandons monsieur le directeur académique de bien vous adresser à tous nos collègues sur ces points, afin d'harmoniser les pratiques et de tranquilliser les enseignants de ce département. Ils ont montré, par leur réactivité à préparer dès vendredi un petit bagage de travail pour chacun de leurs élèves, en envoyant très vite des messages aux parents de leurs élèves et par le nombre d'entre eux qui s'est porté volontaire pour assurer la possibilité aux soignants de se rendre au travail, à quel point ils sont professionnels et investis, charge à vous maintenant de leur renvoyer l'ascenseur.

Veillez recevoir monsieur le directeur académique, nos salutations les plus respectueuses ainsi que l'assurance de notre profond attachement au service public et laïc d'éducation.

Sophie Grenon pour le SNUipp FSU36